



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt sept septembre à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 21 Septembre 2021, s'est réuni à la salle polyvalente de Golfech, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

**2021D7-1-151**

**OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°2021-1 – BUDGET**  
**OFFICE DE TOURISME**

**Etaient présents :**

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel (pouvoir donné à M. Renaud)
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain
Commune d'ESPALAIS	: M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard (pouvoir donné à M. Martinat) : M. MARTINAT Emmanuel
Commune de MANSONVILLE	: M. BERTHET Christian

---

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : [info@cc-deuxrives.fr](mailto:info@cc-deuxrives.fr)



Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian (pouvoir donné à M. Baylet)
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel
	:	Mme BRU Laetitia
	:	M. GROUSSOU Bernard
	:	Mme LAROUSSINIE Francine
	:	Mme LECORRE Christiane
	:	M. LOPES Ernest
	:	Mme PERE Catherine
	:	M. ZANIN Daniel
	:	Mme DUBOIS Corinne
	:	Mme DARPARENS-GOUIFFES Valérie
	:	M. TOURNE Jacques

**Absents excusés :**

Commune de SISTELS	:	M. BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. GIL Philippe

**Assistaient à la réunion :**

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme RUAMPS Laura	:	Rédacteur Principal 2ème classe
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial

Madame Francine FILLATRE a été désignée Secrétaire de séance.

---

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : [info@cc-deuxrives.fr](mailto:info@cc-deuxrives.fr)

**2021D7-1-151**

**OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°2021-1 – BUDGET OFFICE DE TOURISME**

Vu la délibération n° 2021D7-1-55 en date du 12 Avril 2021 approuvant le budget primitif 2021 de l'Office de tourisme,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements,

Le Président propose d'approuver la décision modificative n°1 pour l'exercice 2021 comme détaillé dans la maquette budgétaire qui se résume comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>Dépenses</b>			<b>Recettes</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant DM</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant DM</b>
011	Charges à caractère général	4 200 €	70	Produits des services	4 200 €
<b>Total dépenses de Fonctionnement</b>		<b>4 200 €</b>	<b>Total recettes de Fonctionnement</b>		<b>4 200 €</b>

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver la décision modificative n°1 pour l'exercice 2021, équilibrée en dépenses et en recettes pour un montant total de 4 200 €, portant sur le budget annexe de l'Office de tourisme.

Fait à Valence d'Agen, le 27 septembre 2021  
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme  
A Valence d'Agen, le 30 septembre 2021

Le Président de la Communauté de Communes  
des Deux Rives



  
**Jean Michel BAYLET**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 05 OCT. 2021

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet le 05 OCT. 2021

## AR PRÉFECTURE

### DECISION MODIFICATIVE N°2021-1 - BUDGET OFFICE DE TOURISME

Numéro de l'acte : 2021D7\_1\_151

Date de la décision : 27/09/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20210927-2021D7\_1\_151-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 05/10/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Finances locales / Decisions budgetaires / débat d'orientations budgétaires

Document : 99\_DE-082-248200016-20210927-2021D7\_1\_151-DE-1-1\_1.pdf ( Document original )

Date de dépôt de l'acte : 05/10/2021 10:07:46

Date d'envoi de l'acte : 05/10/2021 10:08:13

Date de réception de l'AR : 05/10/2021 10:16:02